

Le cours de citoyenneté cherchera à déjouer les dogmes, et à construire une pensée autonome

■ Le programme du cours qui se donnera dans différents réseaux a été présenté lundi.

Le premier septembre prochain, les réseaux de l'enseignement officiel et du libre non-confessionnel inaugureront dans le secondaire le nouveau cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté.

Donné à raison d'une ou de deux heures par semaine (pour les élèves qui le choisiront à la place du cours de morale ou d'un cours de religion), il imposait cependant la rédaction rapide de programmes.

Les différents réseaux concernés ont dès lors décidé de les rédiger ensemble, pour proposer aux enseignants des supports qui leur permettront de susciter chez leurs élèves "une pensée critique et autonome", a rappelé lundi la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (CDH), lors de la présentation des programmes.

"Ce cours ne sera pas un cours de civisme, a insisté de son côté Julie Monin, enseignante qui a contribué à l'élaboration de ces programmes, mais plutôt un cours qui doit per-

mettre aux élèves de questionner et de s'approprier la citoyenneté."

Comme pour le fondamental, au sein duquel le cours est donné depuis le mois d'octobre, on découvre un programme qui entend dépasser le simple cours de philosophie. En articulant philosophie et citoyenneté, il ne consistera pas uniquement à faire apprendre aux élèves les grands jalons de la pensée occidentale ou mondiale.

Il essayera plutôt, à partir d'exemples concrets, de les faire débattre.

Deux différences

Du coup, ces programmes entendent répondre à deux difficultés majeures posées par le cours.

La première est celle relative à la neutralité. "Avec le cours de citoyenneté, explique Fanny Constant, Secrétaire générale du CECP, l'enseignement des communes et des provinces, le prof n'est plus celui qui enseigne une norme. Il devient un coach qui aide les élèves à construire

une réflexion commune. Ce qui est compliqué, du coup, c'est que les profs doivent adopter une posture de parfaite neutralité. Ils doivent donc aussi être capables d'instaurer dans leurs classes les conditions indispensables à un débat constructif. Au-delà des fiches-outils qui se trouvent dans les programmes, nous veillerons à former les enseignants à adopter une telle posture. Ils en sont demandeurs."

La deuxième difficulté que devra déjouer le cours est liée à ses ambitions. Il entend en effet permettre aux élèves de devenir des citoyens, en leur offrant de "déconstruire les préjugés, les stéréotypes et les dogmes". Mais comment, en une ou deux heures par semaine, permettre aux élèves d'acquérir de telles compétences, tout en leur offrant des contenus solides sur lesquels ils pourront construire leurs réflexions ? On découvre des programmes à la recherche de ce double objectif, mais seule la pratique sur le terrain pourra permettre de voir si le cours de citoyenneté conjuguera de manière appropriée cet équilibre entre savoirs et compétences.

Bosco d'Otreppe